

REUNION CAF 1390 MAISONS-ALFORT

15 MAI 2012

Représentants de l'ANFR	Président de la CAF Secrétariat de la CAF
Représentants des affectataires	ARCEP Aviation civile Conseil Supérieur de l'Audiovisuel Ministère de la Défense Ministère de l'Intérieur Météo-France Radioastronomie.

L'ordre du jour de la séance CAF 1390 du 15 mai 2012 : 7130 assignations ont été statuées lors de la séance.

Prochaine réunion CAF 1391 : 28 juin 2012 à 09h30 à Maisons-Alfort.

L'arrêt des fichiers est fixé au 19 juin 2012 à 18h00.

Ont été présentés pour la CAF 1390 :

Services de Terre

- Des réseaux indépendants : transports urbains, etc.
- Des réseaux d'infrastructure : ARCEP, Ministère de la Défense, Intérieur, Météo-France, Aviation Civile : AUF, ILS, VOR
- CSA : TNT.

Services spatiaux

- 10 créations

FNF

La reprise de l'existant des assignations des stations terriennes et de radioastronomie se poursuit.

90 % des assignations des stations terriennes et de la radioastronomie ont été intégrées dans le Fichier National des Fréquences.

Radars E.C.E.

L'assignation 9410 MHz, qui a été évoqué lors de la dernière CAF, relative au radar de l'Ecole Centrale d'Electronique présenté par l'ARCEP, est enregistrée avec une date de fin de validité au 31 décembre 2013.

Coordination internationale & notification des services spatiaux

Vingt-sept demandes sont arrivées à l'Agence, depuis le début de l'année, en provenance de l'Allemagne et de la République de Maurice. D'autre part, vingt accords ont été donnés à destination des mêmes administrations et des Pays-Bas.

Inspection des sites

Entre le 1^{er} janvier 2011 et le 04 mai 2012, les régularisations des actions à mener sont indiscutablement en nettes progressions.

Coordination nationale

L'Agence souhaite améliorer ses capacités d'arbitrage et, dans ce cadre, elle intensifie les calculs de compatibilité. Il s'agit de favoriser la coordination nationale et d'apporter une aide aux affectataires.

L'ARCEP et l'Aviation Civile s'interrogent sur le but de ce travail et sur la vision à terme qu'en a l'Agence.

Utilisation du Canal 38

Un rapport contenant des propositions sur la cohabitation entre les deux services (le service de radiodiffusion canal 38 bande 608-614 MHz et la station de radioastronomie de Nançay) ont été communiqués par la Radioastronomie. Le sujet sera abordé en CPF.

Groupes de travail – Evènementiels

Compte tenu du nombre faible de cas pressentis, la mise en place d'une nouvelle procédure sera initiée au mois de juillet, l'expérimentation pourrait durer jusqu'en décembre 2012.

Enregistrement des assignations des opérateurs mobiles

L'ARCEP et la DGNF ont rencontré les opérateurs mobiles pour l'enregistrement au FNF des assignations relatives au système LTE. Les opérateurs doivent enregistrer leurs fréquences comme indiqué dans une décision de l'ARCEP.